

CFDT DS Smith France
CFE/CGC DS Smith France
FILPAC-CGT DS Smith France
FO DS Smith France

DS Smith France
A l'attention de M. LAUMONIER, PDG
8 terrasse Bellini
92500 Puteaux

A Paris, le 11 mars 2022.

Objet : NAO 2022.

Monsieur le Président,

Les représentants des organisations syndicales **CFDT DS Smith France**, **CFE/CGC DS Smith France**, **FILPAC-CGT DS Smith France** et **FO DS Smith France** vous ont sollicité, dans un courrier daté du 19 janvier 2022, afin que les Négociations Annuelles Obligatoire s'ouvrent dans un premier temps au siège du groupe DS Smith France. Cela n'empêchant en rien de négocier les autres demandes directement sur les sites.

Suite à cette demande, nous avons été reçus par le DRH Groupe, M. CROISIER, pour échanger sur nos propositions. Après discussion, celui-ci a souhaité maintenir l'ouverture de ces négociations sur nos sites respectifs en nous laissant penser que nos directeurs auraient plus de flexibilité pour négocier et nous lui avons accordé le bénéfice du doute.

Malheureusement faire un pas vers M. Croisier amène toujours aux mêmes résultats. Nous sommes forcé de constater une fois de plus que nos arguments ne sont toujours pas entendus. Dans ce contexte particulier et difficile, nous vous disons que c'est une fois de trop car les réels besoins des salarié.es ne sont vraiment pas au rendez-vous. Pour exemple, les demandent de rappel pour la **NAO 2021** ont toutes été balayé d'un revers de main par les directions. A croire que M. Croisier aurait oublié que c'est l'échec de ces **NAO** qui nous a conduit au mouvement du 14 Juin 2021.

C'est pourquoi nous avons fais le choix de revenir vers vous en réitérant notre demande de négocier directement au siège avec des demandes qui ont évolué de la façon suivante:

- Enveloppe de 6% pour les NAO 2022.
- Mise en place d'une prime de vacances pour les sites qui en sont dépourvus et indexation de celle-ci sur l'AG pour l'ensemble des sites.

En effet, nous souhaitons négocier une enveloppe identique pour l'ensemble des sites et ensuite laisser le choix de négocier sa répartition entre les représentants du personnel et les directions.

Afin de pouvoir clôturer ces **NAO** dans de bonnes conditions et de ne pas se retrouver dans une impasse qui ne nous laisserait d'autres choix que de nous faire entendre par d'autres biais, nous espérons un retour de votre part dans les plus brefs délais.

Nous vous prions d'agréer, monsieur LAUMONIER, nos syndicales salutations.

L'intersyndicale DS Smith France.